



## INFO PRESSE

---

**Date :** 19/01/2023

**De la part de** service communication  
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

# Plan communal de prévention des addictions et des conduites à risque : un premier bilan positif pour la Ville de Chambéry

Lancé en 2020, le plan communal de prévention des addictions et des conduites à risque de la Ville de Chambéry a porté ses fruits. Avec l'appui de ses partenaires, la Ville a mené de nombreuses actions grâce à la subvention de 119 720 euros accordée par la MILDECA nationale (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) en 2019.

Mercredi 18 janvier, un comité de pilotage a été organisé afin de dresser le bilan de la convention passée entre la Ville de Chambéry et la [MILDECA](#), dans le cadre du plan communal de prévention des addictions et des conduites à risque. Ce fut l'occasion de rendre compte des actions menées conjointement par la Ville et son réseau d'acteurs (associations de prévention et de réduction des risques, police, parquet, structures sociales, bailleurs...) depuis 2020.

### *Le plan communal de prévention des addictions et des conduites à risque : objectifs et actions réalisées*

Le plan communal de prévention des addictions et des conduites à risque a pour objectifs de mieux connaître les addictions sur le territoire et de mettre en œuvre des actions concrètes de prévention globale contre les addictions auprès de tous les publics. Il résulte d'une réponse de la Ville de Chambéry à un appel à projets de la MILDECA nationale en 2019. Il est conduit par la direction des cohésions sociale et urbaine et la direction de la santé publique, de l'habitat et du handicap de la Ville de Chambéry.

Ainsi, un réseau de partenaires a été créé afin de construire une culture commune sur les questions d'addictions, de mieux connaître les publics concernés et les problématiques. Des outils ont été conçus, réalisés et d'ores et déjà diffusés. D'autres seront prochainement déployés : un site internet qui permettra de proposer des ressources aux usagers ou encore un flyer avec les coordonnées de tous les partenaires.

Parmi les autres actions déjà réalisées :

- un diagnostic local des problématiques, des besoins mais aussi des ressources mobilisables,
- des formations proposées aux partenaires et acteurs de terrain autour des addictions, des conduites à risque et des compétences psychosociales,
- des conférences,
- la production de 5 000 kits de prévention et de réduction des risques destinés aux jeunes en milieu festif,
- une présence supplémentaire de médiateurs de nuit dans le centre-ville. Ces derniers sont formés à la réduction des risques liés aux addictions. Ils sensibilisent les personnes aux pratiques addictives et informent les manières de réduire les risques en cas de consommation. Ils peuvent également distribuer des éthylo-tests et d'autres outils pour réguler la consommation de substances addictives,
- l'installation d'espaces sans tabac devant les écoles Waldeck Rousseau et du Pré de l'Âne,
- la formation de personnels de l'Education nationale (CPE, infirmières scolaires...) pour mieux sensibiliser et informer les jeunes,
- une action de théâtre forum au lycée Monge destinée à sensibiliser les jeunes aux risques des addictions,
- un soutien aux actions spécifiques « d'aller vers » les jeunes consommateurs suivis par la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie via son dispositif de prévention spécialisée en addictions.

Pour les années à venir, le réseau de partenaires ainsi que la Ville comptent poursuivre ces actions dans la continuité de l'important effet de levier qu'a constitué l'aide de la MILDECA, en lien avec les représentants de la MILDECA départementale (portée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - DDETSPP).

> En 2023, la Ville de Chambéry se portera candidate au nouvel appel à projets national lancé par la MILDECA.

#### La MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)

Créée en 1982 et placée sous l'autorité du Premier ministre depuis 2008, la MILDECA anime et coordonne l'action du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

En savoir plus : <https://www.drogues.gouv.fr/nous-connaître>